



AGIR POUR LE LOGEMENT  
Chambre du  
GRAND PARIS



17/02/2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### La Mairie du 9<sup>e</sup> s'unit avec la FNAIM du Grand Paris pour améliorer la vie quotidienne de ses habitants

Paris, le 17 février 2016 – La FNAIM du Grand Paris et la Mairie du 9<sup>e</sup> signent un protocole d'accord pour apporter une réponse concrète et concertée aux nombreux sujets impactant directement le quotidien des habitants de cet arrondissement : salubrité de l'espace public, environnement et protection des locaux d'habitation. Cette démarche vise à associer les acteurs de terrain – et en premier lieu les syndicats de copropriété – pour expérimenter de nouvelles mesures à l'échelle d'un arrondissement.

De nos jours, la ville de Paris doit répondre aux enjeux du 21<sup>e</sup> siècle tels que la réduction des déchets, la végétalisation des espaces, la lutte contre les faux salons de massage, la nouvelle génération de tri sélectif ou encore, la protection des locaux d'habitation.

Pour apporter des réponses efficaces à ces différents enjeux, les syndicats de copropriété, représentés par la FNAIM du Grand Paris, constituent des partenaires essentiels. En s'appuyant sur leur maillage sans équivalent sur Paris, ils contribuent en effet à accompagner voire faire évoluer les mesures mises en place par la mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement.

Delphine Bürkli, Maire du 9<sup>e</sup> déclare : « *Nous avons souhaité nous associer avec la FNAIM du Grand Paris pour proposer des réponses concrètes et immédiates aux habitants du 9<sup>e</sup>. L'amélioration de la vie quotidienne passe par un engagement de l'ensemble des acteurs de terrain qui sont, pour les pouvoirs publics, autant de relais au service de l'efficacité de son action.* »

Didier Camandona, Président de la FNAIM du Grand Paris commente : « *Les professionnels de l'immobilier et notamment les syndicats de copropriété sont en contact permanent avec les habitants. C'est pourquoi ils ont un rôle d'acteurs de la cité. Qui dit logement, dit aussi sécurité, environnement ou transport, soit autant de questions qui impactent notre vie quotidienne et auxquelles nous nous devons de contribuer.* »

#### Une démarche partenariale sur des préoccupations majeures pour les parisiens

Le protocole d'accord est conclu pour une durée d'un an. Les deux partenaires s'engagent ensemble sur 4 objectifs :



AGIR POUR LE LOGEMENT  
Chambre du  
GRAND PARIS



17/02/2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

- **Mettre en place un tri sélectif nouvelle génération** : améliorer la propreté par un rappel de consignes et encourager la diffusion des bonnes pratiques en matière de tri sélectif telle que la mise en place de lombricomposteur – en démonstration dans la cour de la Mairie - pour les immeubles disposant de cour.
- **Participer à la végétalisation de l'arrondissement** : 2<sup>ème</sup> arrondissement le plus minéral de Paris, le 9<sup>e</sup> entend encourager les habitants à végétaliser les cours d'immeubles, balcons et espaces publics.
- **Lutter contre les faux salons de massage** : Pour lutter contre la prolifération des faux salons de massage qui servent souvent de couverture à des activités de prostitution, les partenaires s'engagent à sensibiliser les copropriétaires au respect des règlements de copropriété ainsi qu'aux peines encourues pour ce type d'activité.
- **Protéger les locaux d'habitation** : afin de préserver la vocation de logement des locaux d'habitation, les acteurs s'engagent à informer les copropriétaires qui seraient tentés par un détournement de ces locaux d'habitation au profit d'un usage de bureaux ou de location meublée touristique sans demander les autorisations nécessaires. Les syndicats de copropriété, qui sont notamment en charge de la gestion des parties communes, ont la responsabilité des questions liées à la sécurité des habitants. Ils jouent également un rôle de premier plan pour apaiser les relations entre propriétaires et locataires au sein des copropriétés.

### A propos de la FNAIM du Grand Paris

L'organisation syndicale représente en Ile-de-France, hors Seine et Marne, 1 400 professionnels de l'immobilier qui gèrent 2 000 cabinets et succursales, soit un chiffre d'affaires de plus d'un milliard d'euros. La Chambre est spécialisée dans 13 métiers différents de la transaction, de la gestion, de l'expertise et du conseil. Trois de ces métiers sont réglementés par l'Etat, il s'agit de la transaction, de l'administration de biens et des syndicats de copropriété. Dotée de nombreux outils d'analyse, la FNAIM du Grand Paris est une référence incontestée en matière d'informations, d'études économiques et d'informations juridiques sur les marchés immobiliers.

<http://lamaisondelimmobilier.org/>

Contact presse FNAIM du Grand Paris : Ariabel Dany – [ariabel.dany@grayling.com](mailto:ariabel.dany@grayling.com) – 01 55 30 70 93  
Contact presse Mairie du 9e : [Valentine.debaudreuil@paris.fr](mailto:Valentine.debaudreuil@paris.fr) – 01 71 37 76 91